



LA  
CULTURE  
EN SCÈNE

20  
25

**+ DE 20 ANS**  
*Au service de votre nature*

**ÉLAGAGE  
ABATTAGE  
DESSOUCHAGE  
DÉBROUSSAILLAGE  
FORESTIER**

DEVIS  
GRATUIT

TAILLE DE HAIES  
CRÉATION ESPACES VERTS  
AMÉNAGEMENT ESPACES VERTS  
POSE DE CLÔTURES

**PARTICULIERS / ENTREPRISES / COLLECTIVITÉS**

SARL **ELOI BIMONT**  
06 18 10 39 71 Email : eloi.bimont.paysage@gmail.com

**MG** **L'EXPERT FENÊTRE**

**FENÊTRES VOLETS PORTES D'ENTRÉE PORTES DE GARAGE  
PERGOLAS PORTAILS**

**VOTRE MAISON  
S'OUVRE À VOUS**

9, RUE ANDRÉ MARIE AMPÈRE  
60800 CRÉPY-EN-VALOIS  
WWW.ENTREPRISE-MG.COM  
MG-ENTREPRISE@HOTMAIL.FR

UN CONSEIL ? UN RENDEZ-VOUS ?  
03 44 39 70 46

**CUISINES RÉFÉRENCES**

cuisines-references.fr

**CREPY-EN-VALOIS / SOISSONS**  
03.44.94.18.33 - 03.23.55.43.26

**ALAIN AFFLELOU**  
*Opticien*

**Christophe RIBOULET**  
OPTICIEN / OPTOMETRISTE

Parce que votre confort est notre priorité, toute l'équipe est à votre service pour la réalisation de votre examen de vue, de vos lunettes ainsi que de vos réglages.

SAS CCR OPTIQUE  
1, rue Charles de Gaulle - 60800 CRÉPY-EN-VALOIS  
Tél. : 03 64 23 00 61 - ricv@afflelou.net

**VOUS SOUHAITEZ  
DEVENIR ANNONCEUR ?**

**AJOUTEZ VOTRE  
PUBLICITÉ ICI !**

**CONTACTEZ LE  
06 18 81 05 75**

# mot du MAIRE

## 2025, la culture au cœur de notre citoyenneté

En 2025, la Ville se positionne comme un carrefour culturel, où la diversité des expressions artistiques favorise l'épanouissement collectif et l'ouverture à l'autre, des valeurs essentielles pour une société inclusive et unie. Cet engagement culturel, incarné par un festival, des expositions, des spectacles... en lien avec notre Musée, notre Médiathèque et les associations culturelles locales, crée un terrain propice aux échanges. Et, pour que cette richesse culturelle puisse pleinement s'épanouir, il est nécessaire que chaque habitant adopte une posture citoyenne responsable.

C'est pourquoi, l'année 2025 à Crépy-en-Valois sera également celle de la citoyenneté, où les valeurs de civisme, de solidarité et de civilité seront placées au cœur de nos vies. La culture, en favorisant les rencontres et la compréhension mutuelle, devient ainsi un vecteur incontournable pour renforcer le lien social, tout en prévenant les incivilités et en soutenant la cohésion sociale. Dans ce contexte, seront encouragées toutes les initiatives qui permettront aux Crépynois de se rassembler, de partager, de dialoguer.

À tous les Crépynois, à vos familles et à vos amis, je vous souhaite une très belle année 2025 !

## Virginie Douat

MAIRE DE TOUS LES CRÉPYNOIS  
1<sup>RE</sup> VICE-PRÉSIDENTE DE LA CCPV



Bimestriel d'information de la Ville de Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directrice de la publication : Virginie Douat  
Directeur de la rédaction : Vincent Cornille  
Direction de la communication : Johanna Jandrieu, Jessica Fouquet, Chloé Cartier  
Direction artistique & graphisme : Agence Avantmidi  
Régie publicitaire : EFIC  
Crédits photos : Studio Bruno Cohen, Sylvain Larose, Istock, Cabinet Arval

# Sommaire



**vous y étiez** →  
RETOUR EN IMAGES  
P4



← **les actus**  
CAP SUR LA MOBILITÉ, EN ROUTE VERS LA VILLE DE DEMAIN  
P6



**ils font Crépy** →  
MIKAËL REBELO PEREIRA :  
TAILLEUR DE PIERRE MÉDAILLÉ D'OR  
P9



← **dossier**  
BIEN VIVRE ENSEMBLE :  
REPRENONS DE BONNES  
HABITUDES  
P10

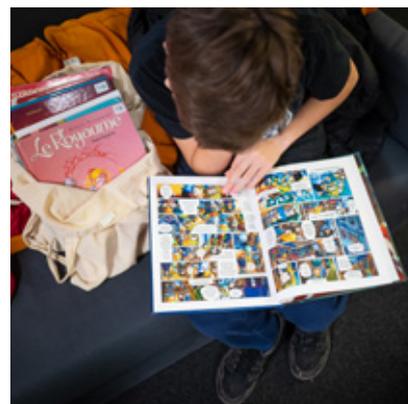


3

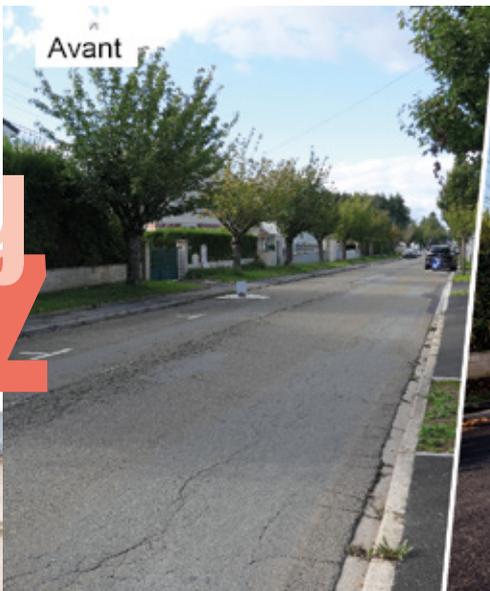


← **agenda**  
LES DATES À  
NE PAS MANQUER  
P14

**grand rendez-vous** →  
NUITS DE LA LECTURE  
P16



# Vous y ETIEZ



4



**25 novembre  
- 10 décembre**

**« Orange the World »**  
Crépy-en-Valois a mené une campagne de sensibilisation auprès de ses habitants contre les violences conjugales et faites aux femmes.



**21-31 octobre**

**Travaux - Avant/Après**  
Le Conseil Départemental de l'Oise a réalisé d'importants travaux de réfection de chaussée, rue Marie Rotsen.

**3 novembre**

**Foire de Crépy**  
Fête foraine, gourmandises et bonnes affaires ont attiré bon nombre de visiteurs lors de la traditionnelle Foire.

**11 novembre**

**Commémoration**  
Élus, pompiers, forces de l'ordre, jeunes du CMJ, élèves et Crépynois se sont rassemblés pour l'anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918.



**29 novembre - 1<sup>er</sup> décembre**

**Téléthon**

De nombreuses animations ont été proposées par les acteurs locaux. Vous vous êtes largement mobilisés pour soutenir la cause. Merci !



5



**7 décembre - 5 janvier**

**Crépy-Glisse**

Vous êtes déjà nombreux à avoir glissé sur la patinoire de Noël. Il vous reste quelques jours pour en profiter !

**14 décembre**

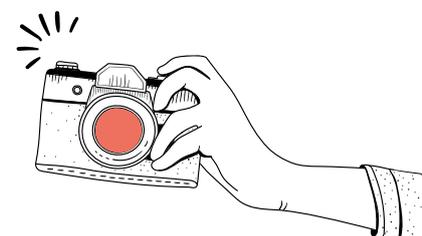
**Colis des anciens**

Les seniors de la Ville ont pu recevoir leur présent de Noël contenant un petit repas festif pour la fin d'année.

**12-20 décembre**

**Visite du Père Noël**

Le Père Noël est venu à la rencontre des maternelles de la Ville pour partager un moment privilégié avec les enfants.





**MOBILITÉ**

# Le Cypré devient « MOBI, BUS URBAIN »

Lancé en 2011 par la Ville de Crépy-en-Valois, pour répondre aux besoins de mobilité de ses habitants, le Cypré évolue avec la Communauté de communes et devient « Mobi, bus urbain » à compter du jeudi 2 janvier.

Pendant plus de dix ans, le Cypré a marqué le paysage de la mobilité à Crépy-en-Valois. L'objectif était de réduire la circulation automobile, de partager l'espace public de manière sécurisée et, de favoriser le lien social et les liaisons entre quartiers. Il a offert une solution de transport urbain reliant les lieux stratégiques de la Ville. Mais, pas d'inquiétude, si le Cypré n'est plus, le réseau restera tel que vous le connaissez, notamment gratuit et accessible à tous, avec en plus quelques nouveautés. Avec la reprise de la compétence mobilité, en juillet 2021, par la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV), un plan de mobilité simplifié a été mis en place ayant pour objectif d'encourager les habitants à privilégier les transports en commun selon leur trajet. Il vient également apporter une nouvelle dimension et une nouvelle identité au réseau urbain.

Avec Mobi, de nouveaux arrêts permettront de répondre davantage aux besoins de la population et de mieux desservir la Ville. La pérennité de ces nouvelles boucles dépendra de leur utilisation.

De nouveaux horaires sont également mis en place afin d'optimiser les trajets et favoriser les correspondances avec les départs et arrivées des trains. Pour faciliter et prévoir vos déplacements, vous pouvez obtenir un car-



net du voyageur (horaires et lignes), en version papier disponible chez les commerçants ou sur internet : [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr).

Toutes les informations mises à jour, y compris les alertes de circulation et les itinéraires planifiables, sont également disponibles sur Oise Mobilité.

Retrouvez plus d'informations sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr), « Vivre à Crépy-en-Valois – Venir et se déplacer – Circuler à Crépy-en-Valois ».

Découvrez le visage de votre nouveau transport urbain « Mobi, bus urbain ».

**PENSEZ-Y**

Les alertes « Cypré » sont désactivées sur l'application Oise mobilité. Abonnez-vous désormais aux alertes « Mobi » pour rester informé en temps réel.

→ « **MOBI, BUS URBAIN** » EN BREF

- Transport gratuit et accessible à tous
- 55 arrêts dont 11 nouveaux
- Du lundi au vendredi : 6h - 20h
- Le samedi : 9h - 19h15
- Un passage toutes les 20 min



**PETITE ENFANCE**

# UN PROJET devenu réalité



Fruit d'une initiative lancée en 2021, la Ville ouvre en janvier les portes de son nouvel équipement au service des tout-petits : « Les Petits Archers ».

Après 15 mois de travaux, ce lieu de 900 m<sup>2</sup>, situé au 6 rue Albert Francolin, va accueillir d'ici quelques jours les enfants des différents services de la Petite Enfance : le relais petite enfance, la crèche familiale et le multi-accueil. Les équipes vous accueillent pour vous informer et vous orienter vers le meilleur mode de garde pour votre enfant. La structure d'accueil moderne a été imaginé pour le bien-être et l'épanouissement des 0-3 ans, avec cinq espaces de vie spacieux, sécurisés et lumineux. Un projet élaboré en partenariat avec la Dotation d'équipement des territoires ruraux, la Caisse d'allocation familiale et le Conseil Départemental de l'Oise.

Découvrez le projet en détail dans le prochain CrépyMag' !



## ENTREPRISE

## Pourquoi ODH fait-elle le choix DE RESTER DANS NOTRE VILLE ?

**Au bout des Hauts-de-France, et à quelques kilomètres de l'Île-de-France, le territoire du Valois est parfois méconnu. Mais M. Rui Alves en est convaincu : Crépy-en-Valois est un cadre agréable pour l'épanouissement de ses personnels et de ses activités économiques.**

Lettres rondes, en rouge et noir, sur un fond coloré, le nouveau logo d'ODH attire l'œil. Cette société de peinture intérieure et extérieure, de revêtements de sols et d'isolation extérieure a changé de main il y a un peu plus d'un an. Changement de patron, changement de logo. Le nouveau directeur s'appelle Rui Alves. Il a construit son parcours dans un grand groupe, Eiffage. Son nouvel horizon ? ODH et ses 35 collaborateurs. À sa prise de fonctions, il s'est interrogé. « Partir ou ne pas partir ? Comment attirer les cadres moins présents ? Aller à quelques kilomètres ? À Compiègne ? Pourquoi le faire quand Crépy-en-Valois nous offre tout », résume-t-il encore. Et

➤ « Il faut la vivre pour l'aimer »

il déroule : le contrôle technique pour les entreprises de la société ? À proximité. Le serrurier ? À proximité. Le petit restaurant pour le repas de fin d'année ? À une poignée de secondes en centre-ville. Les accès aux marchés franciliens via l'autoroute ou la N2 sont avantageux. « On participe à l'économie locale, poursuit-il. Quand on commence à vivre la ville, c'est bien. L'entraide entre entrepreneurs est bien réelle. Crépy-en-



Valois est une ville à potentiel, il y a des grosses boîtes, mais on ne le sait pas. Il faut la vivre pour l'aimer. » C'est à ce point vrai que ce chef d'entreprise envisage de se rapprocher de son entreprise, et vivre 24h/24 à Crépy. Un pas franchi par sa nouvelle collaboratrice, Elisabeth Da Cunha, responsable administrative et financière, recrutée depuis un mois. Et essayer ODH, c'est l'adopter. Pour preuve, la cérémonie de remise des médailles du travail qui s'est tenue en octobre dernier. 14 médailles ont été données, soulignant des parcours de 25 ans, voire même 35 ans, et 40 ans. Et M. Alves de ponctuer : « Il n'y a pas de réussite personnelle sans contribution collective. » Avec de nouveaux collaborateurs. 2025 sera une année de recrutements.



## ÉVÈNEMENT

Virginie Douat, Maire de Crépy-en-Valois, et les membres du Conseil municipal vous convient, **samedi 25 janvier à 11h au Centre culturel mjc\***, pour vous présenter leurs meilleurs vœux et les projets pour l'année 2025.

\*1 avenue de l'Europe



## DÉCHETS

La collecte de sapins de la CCPV, aura lieu dans les secteurs Nord et Centre-ville **lundi 6 janvier** et dans le secteur Sud **mercredi 8 janvier**. Ces derniers devront être déposés la veille, sans décoration, sans neige artificielle, sans sac. Calendriers de collecte sur [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr).

## RECENSEMENT 2025

**16 janvier - 22 février**

Quatre agents, identifiables par une carte signée par le Maire, se présenteront chez les personnes ayant reçu une lettre pour se faire recenser. Le recensement est obligatoire. Merci de leur réserver un bon accueil.

➤ Plus d'informations sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



GRAND ANGLE

TRAVAUX

## CAP SUR LA MOBILITÉ

# En route vers la Ville de demain

À travers une série de travaux qui débuteront à l'été 2025, Crépy-en-Valois aspire à créer un lien fort entre ses quartiers tout en répondant aux enjeux de mobilité durable et de qualité de vie. Au programme : un Pôle d'échange multimodal (PEM), à la fois moderne et respectueux de l'environnement, pour une ville tournée vers l'avenir.

De par sa situation géographique et ses activités économiques, culturelles et sportives, Crépy-en-Valois se retrouve au cœur d'une mobilité dense, notamment avec la gare SNCF qui comptabilise plus de 5 000 voyageurs quotidiens.

Porté par la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV), en concertation avec la Ville de Crépy-en-Valois, le projet de création d'un PEM vise dans un premier temps à aménager la partie nord de la gare, de son parvis jusqu'à la Porte de Paris.

**Un Pôle d'Échange Multimodal, c'est quoi ?**  
Il s'agit d'un lieu d'articulation des différents modes de déplacement : marche à pied, vélo, transport en commun, voiture individuelle... L'objectif étant de pouvoir passer facilement d'un mode à l'autre. Le projet a été élaboré en partenariat avec le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France, la SNCF et le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise. Les entreprises impactées par le chantier ont d'ores et déjà été informées du projet.

### Les enjeux du projet

- Créer un lien urbain nord-sud en améliorant l'accessibilité ;
- Dynamiser et valoriser l'image de l'entrée de Ville ;
- Encourager le report modal et favoriser les mobilités douces ;
- Requalifier les espaces grâce à la végétalisation ;
- Préparer le quartier à son évolution future.

### Redessiner les abords de la gare

Ce chantier débutera à l'été 2025 pour une durée d'un an. Au programme :

**Requalification du parvis de la gare** en le rendant piéton et en le végétalisant, pensée pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie en surface.

**Création d'un dépose-minute et de places de taxis** sur l'emprise du parvis SNCF, sécurisé et



aisément accessible, de façon à le libérer de toute circulation véhicule.

**Requalification de la rue Paul Pauchet** en réduisant à deux le nombre de voies pour élargir les trottoirs et installer des pistes cyclables. Également, la végétalisation aux abords de la rue viendra mettre en valeur la perspective de la Porte de Paris depuis la gare.

**Création d'une gare routière** dans la continuité du Bd Victor Hugo, exclusivement accessible aux bus et circulations douces. L'emprise de la voirie sera réduite afin d'élargir les trottoirs au nord et au sud.

Ces divers aménagements ne sont possibles qu'avec **la création d'un mini-giratoire** à la place du carrefour à feux existant, ce qui permettra en outre de fluidifier la circulation.

**Coût prévisionnel de l'opération** (stade avant-projet), incluant le réaménagement du carrefour de la Porte de Paris : **2,35 M€** Subventionnables jusqu'à 70 %, au moins pour les aménagements du PEM.

### → VOTRE AVIS COMPTE !

Scannez le QR Code ci-dessous pour exprimer votre avis, faire part de vos suggestions et/ou interrogations sur le projet.



## ILS FONT CRÉPY



# Mikaël Rebello Pereira TAILLEUR DE PIERRE MÉDAILLÉ D'OR

### Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Mikaël et j'ai 23 ans. J'ai commencé ma scolarité à Crépy-en-Valois et j'y habite depuis 7 ans. Je suis passionné par mon métier de tailleur de pierre. Et, en septembre dernier, j'ai remporté l'or aux Worldskills Lyon 2024.

### Parlez-nous de votre parcours.

J'ai découvert le métier de tailleur de pierre par hasard lors du stage de découverte de 3<sup>e</sup>. L'année suivante, je me suis donc dirigé vers un baccalauréat professionnel. Ensuite, j'ai fait un Brevet professionnel Monuments historiques, puis un Brevet Technique de Maîtrise Supérieure. Aujourd'hui, je suis boursier à la fondation de Coubertin et je fais le Tour de France du Compagnon du Devoir.

### Dites-nous en plus sur les Worldskills Lyon 2024.

Pour participer à cette compétition internationale, il faut d'abord décrocher la médaille d'or aux épreuves régionale puis nationale. Ensuite, pour s'y préparer, on intègre l'équipe de France avec tous métiers confondus. Pendant 3 semaines, j'ai eu une préparation physique et mentale, puis les 5 semaines suivantes, j'ai travaillé sur mon épreuve. Je suis également parti m'entraîner 10 jours au Canada. Lors de la compétition, je me suis confronté à trois autres tailleurs de pierre de différentes nationalités, durant 3 jours et demi. J'ai réussi à m'imposer face à eux et fini premier de ma catégorie. Je ne m'y attendais pas du tout ! C'est très gratifiant ! Si les jeunes veulent participer aux Worldskills, il ne faut pas hésiter. Ça peut paraître inatteignable, mais tout le monde peut y arriver. J'en suis la preuve !



Interview à retrouver dans son intégralité sur le site de la Ville, rubrique « Ils font Crépy-en-Valois ».

→ Dossier DE LA RÉDACTION



10





CIVISME

## Bien vivre ensemble : REPRENONS DE BONNES HABITUDES



**À chaque nouvelle année, ses résolutions ! C'est le moment idéal pour reprendre de bonnes habitudes, dans le respect de chacun et de l'environnement. Voici les règles essentielles de civisme pour un quotidien harmonieux en matière de propreté, de tranquillité publique et de sécurité.**



11



### Adopter les bons gestes de voisinage

Pour garantir un cadre de vie agréable chez soi, il est essentiel de respecter certaines règles de bon voisinage qui contribuent à la tranquillité de chacun.

#### → Entretien de vos plantations

Si vous souhaitez mettre de nouveaux arbres ou haies à la limite qui vous sépare de votre voisin, vous devez prendre en compte les distances à respecter. Les plantations dépassant 2 m de haut doivent être plantées à minimum 2 m de la séparation des deux propriétés. Celles inférieures peuvent être plantées au minimum à 0,50 m de la limite (art. 671 du Code civil). Il est également important d'entretenir ses plantations tout au long de l'année en les taillant afin qu'elles n'empiètent pas sur les propriétés voisines ou sur le domaine public.

**À noter :** Pour ne pas déranger les oiseaux dans leur période de nidification, il est recommandé de tailler uniquement de septembre à mars.

#### → Le bruit

Chacun aime être au calme chez soi et ne pas être dérangé par les bruits provenant du voisinage, notamment pendant la nuit, le week-end ou les jours fériés. Si le tapage nocturne est bien connu de tous, il s'étend aussi en journée : tout bruit excessif, qu'il s'agisse de volume sonore élevé ou encore de cris et de hurlements à répétition, est interdit.



Pour les travaux de jardinage et de bricolage bruyants, comme la tonte, il est autorisé de les effectuer uniquement :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas d'entorse à cette règle, une amende allant de 68 à 180 € peut être infligée à l'auteur du bruit (arrêté municipal n°A2016-90-PM).

## Maintenir la propreté en Ville

La propreté de nos espaces publics dépend de la responsabilité individuelle et est une priorité pour préserver un cadre de vie agréable pour tous. Il est donc interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique sous peine d'une amende de 135 à 750 € (art. R634-2 du Code pénal). Tout comme il est du ressort de chacun, locataires ou propriétaires, de balayer, désherber, déneiger et saler les trottoirs devant son habitation ou son commerce sous peine d'une amende de 150 € (arrêté du Maire n°A2017-11-TECH). De plus, les déjections canines ne doivent pas rester dans les espaces verts ou sur les trottoirs. Les propriétaires de chiens sont tenus de les ramasser et de les jeter dans les poubelles, au risque, dans le cas contraire, de se voir attribuer une amende pouvant aller de 35 à 450 € (arrêté municipal n°A2016-370-PM).

Afin d'éviter l'encombrement des trottoirs et la gêne des piétons, les poubelles doivent être sorties et rentrées le jour même de la collecte. La sortie des bacs doit respecter le calendrier de ramassage de la Communauté de communes du Pays de Valois (CCPV), sous peine d'une amende allant de 35 à 150 € (art. R632-1 du Code pénal).

12 > Retrouvez-le sur [www.crepyvalois.fr](http://www.crepyvalois.fr), rubrique « Cadre de vie », « La collecte des déchets ».

Que faire de vos déchets verts ? Le brûlage des déchets verts est interdit en Ville. Une collecte des déchets de jardin est réalisée par la CCPV de mars à novembre. Vous pouvez également les emmener à la déchetterie. En cas de non-respect de la règle, vous pouvez avoir à payer une amende de 750 € (arrêté du Maire n°82/07). Retrouvez le calendrier de collecte sur [www.cc-paysdevalois.fr](http://www.cc-paysdevalois.fr).



### → CHIFFRES CLÉS

- 4 agents mobilisés
- 370 poubelles et portes-sacs
- 35 tonnes de déchets ramassés en moyenne par mois
- 27 distributeurs de sac à chiens à disposition en Ville.



## Vivre en harmonie avec les animaux

Les animaux de compagnie occupent une place importante dans la vie quotidienne de nombreux Crépynois, mais leur présence en Ville doit respecter certaines règles pour garantir la sécurité de tous.

Tout d'abord, les chats et chiens doivent être identifiés par un vétérinaire afin d'éviter qu'ils soient considérés comme errants, s'ils viennent à être retrouvés seuls. Tout propriétaire d'un animal non identifié est passible d'une amende de 750 € (art. L-212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime). De plus, lors des promenades, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse, et ceux de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> catégorie doivent également être muselés sous peine d'une amende de 150 € (arrêté municipal n°A2016-370-PM).

En ce qui concerne l'aménagement d'un poulailler, vous avez le droit d'élever jusqu'à 50 volailles (poules, coqs, canards...). Si votre abri a une surface inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup> aucune démarche n'est nécessaire. Cependant, quand la surface y est supérieure, une déclaration d'urbanisme doit être réalisée. Le poulailler ne doit pas déranger votre voisinage, que ce soit par rapport à la distance avec la limite des propriétés ou au bruit des animaux.

> Plus d'informations sur [www.crepyvalois.fr](http://www.crepyvalois.fr), rubrique « Cadre de vie - Tranquillité publique - Bien vivre ensemble ».

Pour rappel, il est interdit de nourrir les animaux errants comme les chats, les oiseaux ou les canards dans les lieux publics. Cela permet d'éviter la prolifération des pigeons et des rats au sein de notre Ville, ainsi que la transmission de maladies aux animaux de compagnie, voire aux humains (art. 120 du règlement sanitaire départemental).

**Bon à savoir :** Crépy-en-Valois a pris certaines mesures contre la prolifération des pigeons comme une campagne de capture annuelle de six semaines à des endroits ciblés, l'agrainage avec du maïs contraceptif et la fermeture des sites de nidification sur les bâtiments communaux. La Ville lutte également contre la multiplication des chats errants. Elle travaille depuis 3 ans avec La Saintinelle, une association qui s'investit dans l'identification et la stérilisation des chats errants, et y a déjà consacré la somme de 8 125 €.

## Se déplacer et stationner correctement en Ville

L'espace public est un lieu partagé où chacun doit adopter un comportement responsable pour assurer la sécurité de tous, qu'il s'agisse de piétons, d'automobilistes et des adeptes des mobilités douces... Pour que cette cohabitation se passe sans encombre, il est essentiel de respecter les règles de circulation et de stationnement.

Les piétons doivent utiliser les trottoirs, traverser sur les passages piétons et respecter les feux de signalisation. Les personnes se déplaçant en trottinettes classiques ou en skateboards ont les mêmes obligations, à condition de ne pas gêner les piétons dans leur déplacement.

Les usagers des mobilités douces comme les vélos ou les trottinettes électriques doivent circuler sur les pistes cyclables ou sur la chaussée en l'absence de piste. La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h. Vous ne pouvez pas monter à plusieurs sur une trottinette électrique. C'est également le cas pour les vélos sauf si vous avez un dispositif adapté fixé sur ou à l'arrière de ce dernier, notamment pour les enfants.

En ce qui concerne les véhicules motorisés (poids lourds, voitures, motos...), le respect du Code de la route (les priorités, les limitations de vitesse et les signalisations) est primordial. En cas d'infractions comme le non-respect d'un feu rouge ou un excès de vitesse, vous pouvez recevoir des amendes entre 68 et 375 € (art. R.412-30 et R.413-14 du Code de la route). Le stationnement de votre véhicule n'est pas à négliger non plus. Il est interdit de vous garer sur les trottoirs et les passages piétons, à proximité des intersections et virages, ainsi que dans les voies réservées. Si vous ne respectez pas l'une de ces règles, vous vous exposez à une amende de 135 € pour un stationnement gênant et 375 € pour un stationnement dangereux (art. R.417-10 du Code de la route).

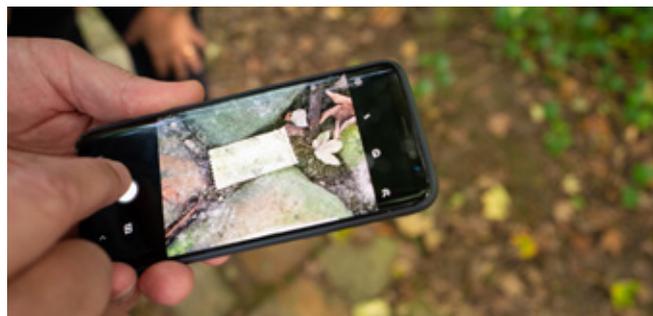


Enfin, laisser un véhicule stationné plus de sept jours consécutifs au même endroit est une infraction passible de 35 € d'amende et d'une mise en fourrière (art. R.417-12 du Code de la route).

**À noter :** La Ville ne manque pas d'espaces de stationnement gratuit. Retrouvez les parkings et places de stationnement sur l'application mobile « Crépy-en-Valois ».

### → VIDÉO-VERBALISATION

À partir du 15 janvier, Crépy-en-Valois renforce le contrôle des infractions avec la vidéo-verbalisation. Les agents de la Police municipale visionnent les images de vidéo-surveillance en direct et constatent les infractions. Parmi celles-ci : le stationnement, les stops, les feux tricolores, les sens interdits, le téléphone au volant ainsi que les dépôts sauvages. Cet outil supplémentaire permet de renforcer la tranquillité et d'améliorer la sécurité routière et celle des usagers les plus vulnérables que sont les piétons et les cyclistes. Des panneaux de signalisation ont été installés aux entrées de ville fin octobre.



13

## Participer à l'amélioration de l'espace public

Vous constatez un désagrément sur la voie publique ? Faites remonter l'information à la Ville. Votre signalement sera enregistré, redirigé vers le service concerné et traité dans les meilleurs délais. **Comment ça fonctionne ?**

### 1. Je télécharge l'application « Crépy-en-Valois » sur mon téléphone ou ma tablette :

- sur l'app Store de mon iPhone
- sur le Google Play de mon Android

### 2. Je signale le problème via l'application mobile

- je clique sur le bouton « Signalements »
- je choisis la catégorie de mon signalement
- je complète le formulaire (photo, adresse, description, contact)

### → NOUVEAU : DÉCLAREZ VOS TRAVAUX EN 1 CLIC !

En fonction de leur nature, certains travaux sont soumis au dépôt d'un dossier auprès du service Urbanisme de la Ville. Déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier... Vous avez besoin d'un formulaire pour réaliser votre projet. Où le trouver ? Il est désormais possible de faire vos demandes par voie électronique avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme qui vous permet de remplir vos informations de manière totalement dématérialisée ! Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni à la poste pour récupérer vos courriers recommandés. Rendez-vous sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr), bouton « Autorisations d'urbanisme ».

**À noter :** Pour les particuliers qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier au service Urbanisme.

➤ Plus d'informations sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr), rubrique « Urbanisme durable ».





# Agenda



## « Crépy-en-Valois en 1944 : la liberté retrouvée ? »



### Jusqu'au 31 mai.

(Re)découvrez l'histoire de Crépy-en-Valois durant l'année 1944 grâce à l'exposition de plein air proposée par le service des archives de la Ville, en collaboration avec plusieurs historiens locaux et centres d'archives.

Le parcours de huit stations offre une immersion dans les réalités de cette époque, dévoilant des destins méconnus.

➤ [Plus d'informations sur www.crepyenvalois.fr.](http://www.crepyenvalois.fr)

## Challenge Thierry Foussard

**Du vendredi 3 au dimanche 5 janvier à partir de 18h à la salle Marcel Quentin.**

Le Handball Club de Crépy-en-Valois organise la deuxième édition de son tournoi international U18. Durant trois jours, les équipes participantes se rencontreront sur plusieurs matchs.

➤ [Plus d'informations sur la page Facebook « Hbc Crépy En Valois ».](#)

## Stage d'Aikido

**Dimanche 5 janvier à 18h à la Maison des Arts martiaux et des Sports de combat.**

L'Aikido club de Crépy-en-Valois organise un stage de ligue dirigé par Christian Tissier.

➤ [Plus d'informations sur la page Facebook « Aikido Dojo de Crépy en Valois ».](#)

## « Pause-café »

**Mardis 7 janvier et 4 février de 8h45 à 9h30 à l'Espace Rameau.**

Échange, partage et convivialité autour d'un petit-déjeuner. L'occasion de rencontrer les animatrices familles de la mjc centre social et d'en savoir plus sur les animations du mois.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 13 13.](#)



## Heure du conte

**Mercredis 8 janvier et 5, 12, 19 février à 17h à la Médiathèque.**

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 13 13.](#)

## Théâtre « 30 km à pied »

**Vendredi 10 et samedi 11 janvier à 20h30 et dimanche 12 janvier à 15h à la salle des fêtes.**

La troupe « Les Farfadets » présente une comédie de Jean-Claude Martineau au profit du Club Inner Wheel, du Rotary Club de Crépy-en-Valois et de VML Picardie. Tout public.

Tarif d'entrée : 12 € et 6 € pour les moins de 12 ans. Réservation conseillée au 06 44 50 59 97.

➤ [Plus d'informations sur la page Facebook « Les Farfadets de Crépy-en-Valois ».](#)

## Le Prix de la Médiathèque

**Du 11 janvier au 27 juin.**

Lisez la sélection de 5 ouvrages de l'équipe de la Médiathèque et votez pour votre préféré ! Rendez-vous le vendredi 27 juin à 19h pour découvrir le classement ! À partir de 18 ans.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 92 53.](#)

## Le Coin des Bouquineurs

**Samedi 11 janvier à 10h à la Médiathèque.**

Retrouvez des passionnés de lecture comme vous pour un moment convivial afin de partager vos dernières découvertes littéraires.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 92 53.](#)

## Ateliers créatifs

**Samedi 11 janvier à 14h à la Médiathèque.**

Découvrez l'atelier créatif du moment proposé par l'équipe de la Médiathèque. Ouverts aux enfants de 6 à 11 ans.

➤ [Sur inscription au 03 44 87 92 53.](#)

## Ateliers familles

**Samedi 18 janvier à l'Espace Rameau. De 9h30 à 10h15 :**

Atelier sonore et éveil musical avec Luc Alenvers. Pour les parents et les enfants de 6 mois à 24 mois.

**De 10h30 à 12h :** Yoga en famille avec Viviane Seguin. Pour les parents et les enfants à partir de 2 ans.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 13 13.](#)

## Club Ados

**Samedi 18 janvier à 10h30 à la Médiathèque.**

Viens partager tes coups de cœur en littérature, cinéma et musique ! À partir de 12 ans.

➤ [Sur inscription au 03 44 87 92 53.](#)

## « Casino Galette »

**Samedi 18 janvier à 15h à l'Espace Rameau.**

Animations et jeux pour parents et enfants à partir de 6 ans. Dégustation de la galette à la fin du casino. Gratuit pour les familles adhérentes, 2 € par personne pour les non-adhérents.

➤ [Plus d'informations au 03 44 87 13 13.](#)

## Théâtre marionnette « Bona nit Cargol »

**Samedi 18 janvier à 20h30 au Centre culturel mjc.**

« Tout était enfermé dans une boîte. Une boîte que j'ai recherchée moi-même, pendant des jours, dans la maison vide de mon grand-oncle Louis. Il me l'avait montré de son vivant. C'était à moi de la retrouver après son décès. Dans cette boîte, il y avait un trésor. Pas de pièce, ni de bijoux, non... Il y avait sa Vie... »

➤ [Réservation au 03 44 39 63 18.](#)



# Agenda



## Bourse aux jouets

**Dimanche 19 janvier de 9h à 17h**  
à la salle des fêtes.

La bourse aux jouets de l'association « En sortant de l'école » revient pour une nouvelle édition ! Venez vendre ou acheter des jouets et des livres d'occasion et faire de bonnes affaires dans une ambiance conviviale ! Buvette sur place pour petits et grands gourmands. Nouveauté cette année : ateliers enfants à 10h30 et 14h30. Inscription obligatoire.  
➤ [Plus d'informations sur www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr).



## « Family Training »

**Vendredis 24 janvier et 28 février de 17h30 à 18h30 à l'Espace Rameau.**

Pour pratiquer du sport en famille de façon ludique et conviviale. À partir de 3 ans.  
➤ [Réservation au 03 44 87 13 13](http://www.crepyenvalois.fr).

## Ateliers créatifs

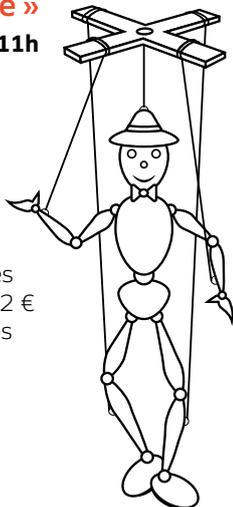
**Samedi 25 janvier à 14h**  
à la Médiathèque.

Venez essayer la mosaïque avec l'atelier proposé par Laura Garnier de l'association Little Preservationist. À partir de 12 ans.  
➤ [Sur inscription au 03 44 87 92 53](http://www.crepyenvalois.fr).

## « Pipo et pipette »

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 11h**  
à l'Espace Rameau.

Spectacle de contes et de marionnettes en bois articulées par Alain Poirée. Pour les parents et enfants de 3 à 7 ans. Gratuit pour les familles adhérentes, 2 € par personne pour les non-adhérents.  
➤ [Inscriptions au 03 44 87 13 13](http://www.crepyenvalois.fr).



## Atelier enfants « Non au harcèlement »

**Samedi 1<sup>er</sup> février de 14h à 16h**  
à l'Espace Rameau.

Réalisation d'une exposition contre le harcèlement, à partir de 6 ans.  
➤ [Inscriptions au 03 44 87 13 13](http://www.crepyenvalois.fr).

## Atelier parents « Non au harcèlement »

**Samedi 1<sup>er</sup> février de 14h à 16h**  
à l'Espace Rameau.

Animé par Nathalie Georges, sophrologue. Comment déceler, comment agir ? Comment sensibiliser, alerter, protéger ses enfants ? Gratuit pour les familles adhérentes, 2 € par personne pour les non-adhérents. Pendant ce temps, un atelier sera proposé pour les enfants à partir de 2 ans par les animatrices familles.  
➤ [Inscriptions au 03 44 87 13 13](http://www.crepyenvalois.fr).

## Labo-écriture

**Samedi 1<sup>er</sup> février à 14h**  
à la Médiathèque.

Des ateliers pour apprendre à manier l'écrit, faire travailler son imaginaire à travers des textes, des chansons, des dessins et des portraits. Animé par Luc Alenvers. À partir de 16 ans.  
➤ [Sur inscription au 03 44 87 92 53](http://www.crepyenvalois.fr).

## Tournoi Handball Inter-entreprises

**Dimanche 2 février**  
à partir de 9h au gymnase  
Marcel Quentin.

Participez à un événement sportif unique où les entreprises se rencontrent pour un moment de compétition amicale et de cohésion d'équipe. En équipes mixtes, venez vous challenger le temps d'une journée. Tarif : 10 €/personne (repas compris).

➤ [Plus d'informations sur la page Facebook « Hbc Crépy-en-Valois »](http://www.crepyenvalois.fr).



## Concert de Luc Alenvers

**Samedi 8 février à 20h30**  
au Centre culturel mjc.

« Sa plume capte l'air du temps. C'est fou ce qu'on peut faire de chansons, de guitares et de violons : on parcourt le monde, au passage on le refait, quitte à faire mieux : il est dit qu'Alenvers le remet à l'endroit. Même et surtout si les temps sont contrariés. »  
➤ [Réservation au 03 44 39 63 18 ou sur www.mjc-crepyenvalois.com](http://www.crepyenvalois.fr).

## Stage de percussions africaines

**Du 11 au 14 février de 14h à 16h**  
au Centre culturel mjc.

Conduit par Michel Millerieux. Pour les enfants à partir de 8 ans, les adolescents et les adultes.

➤ [Plus d'informations au 03 44 39 63 18 ou sur www.mjc-crepyenvalois.com](http://www.crepyenvalois.fr).

## Labo-Slam

**Vendredi 14 février à 15h**  
à la Médiathèque.

Que tu sois débutant ou pas, cet atelier est l'occasion parfaite pour lâcher prise et mettre des mots sur tes idées ! Animé par Luc Alenvers. À partir de 11 ans.  
➤ [Sur inscription au 03 44 87 92 53](http://www.crepyenvalois.fr).

## Don du sang

**Mercredi 19 février de 14h à 19h**  
à la salle des fêtes.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes en bonne santé, faites un geste en donnant votre sang.  
➤ [Inscription sur www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr).

## Nuit de la chouette



**VENDREDIS 28 FÉVRIER et 14 MARS 2025**

À partir de 19h30 au Centre culturel mjc, 1 avenue de l'Europe.

Inscription : [environnement@crepyenvalois.fr](mailto:environnement@crepyenvalois.fr)



**Vendredis 28 février et 14 mars**  
à partir de 19h30 au Centre  
culturel mjc.

Toujours très prisée à Crépy-en-Valois, la Nuit de la chouette est de retour ! Ne manquez pas les inscriptions pour les prochaines éditions organisées par la LPO France. Inscriptions à partir du lundi 27 janvier à [environnement@crepyenvalois.fr](mailto:environnement@crepyenvalois.fr).

➤ [Plus d'informations sur www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr).

Les patrimoines

23 – 26 janvier 2025

# Nuits de la lecture



16

## GRAND rendez-vous

ÉVÈNEMENT

Nuits de la lecture

La Médiathèque ouvre ses portes en soirée à l'occasion du rendez-vous culturel. Venez participer le **samedi 25 janvier** à la « Biblio Rétro » avec un programme animé et familial.

➤ Programme sur [www.mediatheque.crepyvalois.fr](http://www.mediatheque.crepyvalois.fr).

@manumas64



#crepymaville

**Vous aussi, partagez vos plus belles photos sur Instagram avec #crepymaville et taguez @crepyenvalois !**



## INFOS pratiques



### Hôtel de Ville

2 avenue du Général Leclerc - BP 30337 - 60803 Crépy-en-Valois Cedex  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h10 le vendredi).  
Le samedi de 9h à 12h.  
Tél. : 03 44 59 44 44.  
Toutes demandes d'actes d'état-civil peuvent être faites par courrier, ou via [contact@crepyenvalois.fr](mailto:contact@crepyenvalois.fr).

### Maison de Ressources France Services

24 avenue du Président Kennedy  
Tél. : 03 64 23 00 53.  
Mail : [maisonderessources@crepyenvalois.fr](mailto:maisonderessources@crepyenvalois.fr)  
Lundi : 13h30-17h30  
Mardi : 9h-12h et 13h-17h30 (sur rendez-vous)  
Mercredi : 9h-12h et 13h-17h30  
Jeudi : 9h-12h (sur rendez-vous) et 13h30-19h  
Vendredi : 9h-12h (sur rendez-vous) et 13h30-17h30.

### Gendarmerie

9 avenue des Érables  
24h/24 - 7jrs/7  
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h. Tél. : 03 44 94 50 17.

### Police municipale

60 bis rue de Soissons  
24h/24 - 7jrs/7  
Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : [police@crepyenvalois.fr](mailto:police@crepyenvalois.fr)  
Service objets trouvés.

### Centre de secours

72 rue Saint-Germain  
24h/24 - 7jrs/7  
Tél. : 03 44 94 75 00.  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

17

## → 1 question, 1 RÉPONSE

➤ Question d'Audrey L. sur Facebook



**Je viens d'emménager à Crépy-en-Valois et je souhaite découvrir les associations crépynoises et les activités qu'elles proposent. Pouvez-vous m'aider ?**

Pour découvrir tout ce que le tissu associatif crépynois peut vous offrir, n'hésitez pas à consulter l'annuaire et l'agenda des événements du Portail de la vie associative sur [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

### SUIVEZ-NOUS !

Rejoignez la communauté



### VIVEZ VOTRE VILLE

Retrouvez toute l'actualité de la Ville en 1 clic et participez à la vie de la commune avec le module « Signalements ».

➤ À télécharger sur l'App Store et Google Play

## → Les tribunes

### LISTE « À CRÉPY-EN-VALOIS NOTRE PARTI C'EST TOUJOURS VOUS ! »

Le récent rapport de la CRC met en lumière des axes d'amélioration dans la gestion de nos finances locales. Face à ces constats, notre majorité assume pleinement les décisions prises jusqu'à présent.

Les choix budgétaires, loin de toutes démagogies sont orientés vers un objectif clair : préserver un haut niveau de service public tout en investissant pour l'avenir de notre commune. Nous avons fait le choix d'investir dans des infrastructures et des projets structurants pour répondre aux besoins des citoyens et anticiper les enjeux de demain. Ces décisions, s'inscrivent dans une vision à long terme qui ne sacrifie pas l'avenir à la facilité des discours populistes.

Nous prenons acte des recommandations et réaffirmons notre volonté d'améliorer la gestion des commandes publiques, d'assurer un suivi rigoureux des dépenses et d'optimiser nos marges de manœuvres financières. Cela passe, notamment, par l'amélioration de notre capacité d'autofinancement, une priorité qui guidera nos prochaines décisions budgétaires.

Nous continuerons à défendre nos choix tournés vers un avenir durable.

→ TEXTE DE V. CORNILLE

**P. FAYOLLE** (conseiller municipal ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale)

À en croire les élus de la majorité tout va pour le mieux quand on leur parle du travail ainsi que des relations avec les agents municipaux. Alors certes il y a de nombreux et différents secteurs d'activités au sein d'une municipalité comme la nôtre et de ce fait très certainement un ressenti différent dans chaque secteur. Néanmoins quand on prend la peine d'aller les rencontrer le son de cloche n'est pas le même, et pour ne parler que du centre technique municipal preuve à l'appui. En effet suite au dernier Comité Technique une lettre ouverte émanant des agents représentants du personnel au C.T a été publiée faisant un bien triste constat de la situation et du ressenti ! Je ne peux pas publier cette lettre dans cette tribune limitée à 1100 caractères. Je vous invite donc à en prendre connaissance sur ma page Facebook : Pascal Fayolle. Alors Mesdames & Messieurs les élus en ce début d'année n'hésitez pas à rendre des visites constructives aux services dont vous avez la charge, ceci facilitera la cohésion service/élus et de plus justifiera vos indemnités ! Bonne nouvelle année.

### LISTE « UNIS POUR CRÉPY. »

Depuis toujours, nous avons démontré que nous sommes attachés à une gestion municipale rigoureuse et transparente. Si cette exigence impose d'être économe, il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire, comme dans les ménages d'entretenir ses biens afin qu'ils ne se dégradent pas, de prévoir, de couvrir et d'anticiper les besoins en investissements et de satisfaire et rendre les services nécessaires au quotidien de tous. Est-ce toujours vrai dans notre cité ? En cette fin d'année, si la patinoire revient, les colis de Noël pour les plus anciens disparaissent pour certains.

Nous souhaitons que cette année 2025 qui va être une année cruciale pour la reconstruction du Pont Saint Ladre et l'aménagement urbanistique du pôle gare ne soit pas aussi brutale et fasse l'objet de concertations avec les habitants et les associations. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025 pour vous, ceux qui vous sont chers et pour notre cité dont nous voulons être fiers, une cité dans laquelle nous aimons vivre ensemble dans un cadre agréable et apaisé.

→ TEXTE D'ARNAUD FOUBERT

### LISTE « CRÉPY POUR TOUS »

Texte non transmis dans les délais impartis.

### LISTE « CRÉPY, "IL EST TEMPS" »

Texte non transmis dans les délais impartis.



## INFORMATIONS TRAVAUX SNCF - LIGNE K

### LES WEEK-ENDS DU 11/12 ET DU 25/26 JANVIER

#### LA CIRCULATION EST INTERROMPUE ENTRE PARIS-NORD ET MITRY-CLAYE.

Un service de bus est mis en place au départ de Dammartin-Juilly-Saint-Mard.

### DU LUNDI 27 AU VENDREDI 31 JANVIER

#### LE TRAIN AU DÉPART DE PARIS-NORD À 22H36 ET À DESTINATION DE CRÉPY-EN-VALOIS EST SUPPRIMÉ.

Les voyageurs sont invités à emprunter le RER B de Paris Nord à Mitry-Claye. Un service de bus est mis en place de Mitry-Claye à Crépy-en-Valois.

➤ Plus d'informations en temps réel sur [www.transilien.com](http://www.transilien.com).



**Justine Voyages**

Depuis 10 ans Justine Voyages vous accompagne !  
 Votre agence de voyages locale et indépendante vous guide dans tous vos projets de voyages

Sur rendez-vous à l'agence ou à domicile.  
 Tél : 03 44 39 82 63 - Site : justinevoyages.com



**Répar'stores**  
 Les experts en simplicité

Réparation de volets roulants et de stores toutes marques  
 Dépannage, motorisation et installation  
 Une intervention dans les 48h - Un devis gratuit  
 Une garantie décennale

[www.reparstores.com](http://www.reparstores.com)

Vincent LEGOULLON - Tél. : 06 60 24 28 83  
 AGENCE DE CRÉPY EN VALOIS / PONT SAINTE MAXENCE  
 LE PLESSIS BELLEVILLE



**PLOMBERIE DU VALOIS**

- PLOMBERIE → CHAUFFAGE
- SANITAIRE → RAMONAGE
- ENTRETIEN CHAUDIÈRE
- ADOUCISSEUR → DÉBOUCHAGE

plomberie.valois@orange.fr - CRÉPY-EN-VALOIS  
**06 28 51 73 85**



**Maison DE RESSOURCES**

Ici, tous vos services en 1 seul lieu !

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?  
 À chaque situation, des réponses adaptées !

- Santé
- Emploi
- Social
- Services publics
- Divers

24 Av. du Président Kennedy  
[www.crepynvalois.fr](http://www.crepynvalois.fr)



**Recensement de la population 2025**

**Le recensement démarre le 16 janvier !**

Si vous êtes recensé(e) cette année, vous serez prévenu(e) par votre mairie.

FESTIVAL 2025

22<sup>e</sup> édition

# Incredyable! Des livres & vous

Crépy-en-Valois



Salon du livre  
Spectacles  
Expositions  
Rencontres  
Ateliers

05 > 08  
MARS

Création : gris-souris.fr

 **CRÉPY  
en  
VALOIS**  
MODERNITÉ  
& TRADITION